

FLASH INFO

Mai Juin 2023

n°50

MAIRIE

de
Montilliers

📍 2 place du comte Hector
49310 Montilliers
☎ 02 41 75 81 54
✉ mairie.montilliers@wanadoo.fr
🌐 <http://www.montilliers49.fr>
📘 facebook.com/Montilliers/

Procès-Verbaux du Conseil Municipal



9 Mars :

DANS CE NUMÉRO

Procès-Verbaux
Conseil Municipal
Avis Municipal
Vie Associative
Evènements à venir
Infos Diverses
Affiches
Manifestations
Flyer Bibliothèque
Bon de commande
du foyer des jeunes

1) Soutien à l'Investissement, la commune sollicite une aide financière auprès du Département de Maine-et-Loire à hauteur de 20% des dépenses estimés à 571 609,50 € H.T. pour les travaux d'aménagement et sécurisation de la traversée du bourg (RD748).

2) Kilomètres non roulés selon le contrat auto, les Assurances Mutuelles du Mans remboursent à la commune les sommes de 31,00 € pour le Renault Trafic et 80,00 € pour le Fiat Ducato pour les kilomètres non parcourus de l'année 2022.

3) Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies, le conseil municipal accepte de renouveler l'adhésion au groupement et de signer la convention auprès du SIEML.

4) Rénovation du parc de luminaires d'éclairage public, le conseil municipal accepte de verser la participation au SIEML pour le remplacement des projecteurs du terrain synthétique par des projecteurs LED. Le coût à la charge de la commune s'élève à 32 630,94 € net de taxe.

5) Aide financière « Fonds Vert », la commune sollicite cette aide, la plus élevée possible, auprès de la Préfecture concernant l'opération citée à l'alinéa 4 dans le cadre de la performance environnementale sur la rénovation des parcs luminaires d'éclairage public par l'utilisation de luminaires LED de manière à réduire le niveau de consommation.

6) Mission de coordination SPS (Sécurité Protection Santé), pour les travaux d'aménagement et sécurisation de la traversée du bourg, il est nécessaire

de choisir une entreprise pour cette mission. 2 entreprises sur 3 ont répondu à la demande. Le conseil municipal à l'unanimité à opter pour Anjou Maine Coordination d'Angers. Le coût de la prestation s'élève à 2 122,00 € H.T.

7) Vote des subventions 2023 suite, le conseil municipal attribue les montants suivants :

Garderie périscolaire	400,00 €
Restauration scolaire Le Prieuré	20 000,00 €
Les Assistantes Maternelles du Vihierois	90,00 €
Centre Social Culturel « Le Coin de la rue »	12 473,85 €
Initiatives Emplois	484,00 €

8) Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école privée de Montilliers, le conseil municipal attribue un montant de 690,00 € à tous les élèves de l'école pour l'année 2023. La participation sera versée en 3 fois selon l'effectif au 1^{er} janvier, 1^{er} mars et 1^{er} septembre.

9) Défibrillateurs, le conseil municipal décide de passer un contrat de maintenance « sérénité » pour l'entretien et les interventions de réparations de notre parc de défibrillateurs avec la société Urgence Secours Equipement de Briollay (49). Le coût annuel est de 290,00 € H.T. par appareil. La durée du contrat est établie sur une période renouvelable de 4 ans.

10) Convention d'adhésion à la mission de conseil en énergie, le SIEML propose de mettre ses compétences au service de la collectivité dans le cadre de la rénovation énergétique de son patrimoine et de la maîtrise de ses consommations d'eau et d'énergie. Le conseil municipal décide de signer cette convention et

de lancer le diagnostic énergétique des bâtiments communaux. Le coût est de 0,50 €/hab/an soit 620,00 €/ an sur 3 ans.

Comptes rendus des commissions municipales

♦ **Voirie** : le chemin des bordages est réouvert à la circulation.

♦ **Espaces Verts** : réception de devis d'Espace Créatic pour de nouvelles tables et remplacement des barrières abimées sur l'aire des Prés Naîteaux, ainsi que des bordures pour terrain de pétanque au jardin public.

♦ **Gestion salles** : réception de devis pour modifier la passerelle au-dessus de la scène et modification du sas de la régie de la MCL le Lys.

♦ **Employés municipaux** : les agents techniques accueillent Mathis, stagiaire, du 6 au 17 mars.

♦ **Fêtes et Cérémonies** : les illuminations de Noël 2023 sont choisies.

Affaires diverses :

▫ **Commission Communale Impôts Directs** : réunion le 17 mars 2023 à 14h avec la présence du géomètre du cadastre pour examiner les modifications de valeurs locatives.



21 Mars :

1) Approbation des Comptes Financiers Uniques 2022.

Mr le Maire expose les comptes administratifs des budgets 2022 Commune et annexes, visés par le comptable du Service Gestion Comptables de Cholet. Au moment du vote Mr le Maire sort de la salle, Mme Boisson Agnès, 1^{ère} Adjoint préside la séance pour délibérer : *(Voir tableau à la fin du PV)*.

2) Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2022 : Le conseil municipal constatant le résultat du compte financier de la commune décide d'affecter à l'article 1068 : 490 607,35 € et de reporter à l'article 002 : 183 092,01 € *(voir tableau à la fin du PV du 13 avril)*.

3) Vote des taux des taxes directes locales : pour la part communale, les taux n'ont pas été augmentés depuis 2018, le conseil municipal décide d'augmenter de 1% les taux pour l'année 2023 :

Taxe Foncière Bâti = 44.23%

Taxe Foncière Non Bâti = 43.95%

Taxe Habitation = 18,03% (sur les résidences secondaires et logements vacants)

4) Remboursement d'un sinistre des Assurances Mutuelles du Mans de 499,26 € concernant un bris de glace sur une porte du tracteur.

5) Convention d'autorisation de travaux d'entretien et financière entre la Direction Départementale Territoriale et la Commune concernant les travaux

d'aménagement et sécurisation de la traversée de l'agglomération de Montilliers, la DDT prend en charge une partie du coût des travaux à hauteur de 96 001,92 € TTC. Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention.

6) Convention de partenariat entre l'Amicale St Joseph et la Commune, l'association porte le projet de rénovation du logement situé 35 route d'Angers en 2 logements et sollicite un emprunt auprès de leur banque. Pour garantir l'emprunt, le conseil municipal accepte, en cas de difficulté de trésorerie de l'association, de verser une subvention pour abonder le déficit selon les conditions prévues dans la convention.

7) Subventions communales 2023, le conseil municipal décide d'accorder au Centre Social Culturel « Le Coin de la Rue » la somme de 351,43 € pour l'Accueil de loisirs des 8 - 11 ans correspondant au solde de 2022 et la somme de 897,93 € pour la participation à l'achat de la Baie de brassage.



13 Avril :

Le PV du 21 mars 2023 est validé à l'unanimité.

1) Subventions communales 2023, le conseil municipal accorde de verser pour l'Accueil de loisirs des 8-10 ans la somme de 11 309,65 € au Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » pour l'année 2023 et la somme de 1 521,20 € au CLÉ correspondant au solde jusqu'à la fin de leur activité au 30 juin 2023.

2) Autorisation de dérogation à la règle de la constructibilité limitée, la SCI Tisserond a déposé un permis de construire n°PC04921123C0001 consistant à la construction d'un bâtiment artisanal dans la zone des Bordages sur les parcelles cadastrées section D n° 1023, 1027, 1032, 1034 situées en dehors des parties urbanisées de la commune. Le conseil municipal décide d'autoriser la réalisation du projet et de soumettre la délibération à l'avis conforme de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

3) Convention de servitude entre Enedis et Commune aux fins de publication au fichier immobilier est approuvée par le conseil municipal. La constitution de servitude est établie suite à la réalisation des travaux de déplacement du réseau H.T.A, Chemin des Bordages, concernant la pose de 2 câbles H.T. en souterrain sur la parcelle cadastrée section D n°886 appartenant à la commune.

4) Vote des budgets primitifs 2023 :

Le conseil municipal adopte les budgets primitifs à l'unanimité. (12 pour / 0 contre / 0 abstention)

Un tour de table est réalisé pour énoncer les comptes rendus des commissions communales et de l'Agglomération du Choletais :

♦ **Voirie** : les travaux du parking de la rue du Lys sont terminés. Une réserve est posée concernant l'enrobé à l'entrée du parking.

♦ **Employés municipaux** : il n'y aura pas d'emploi saisonnier pour la période estivale.

- Une annonce de recherche de surveillant de baignade pour la période de juillet et août est lancée.

♦ **C.C.A.S.** : le repas des aînés est fixé au mardi 24 octobre 2023 à la MCL le Lys.

♦ **Elections** : une réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 9 juin 2023 pour désigner 3 représentants titulaires et 3 suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 à la Préfecture.

♦ **Appel d'offres** : une réunion de la commission est fixée le 20 avril 2023 à 18h pour l'analyse des plis déposés. 5 entreprises ont répondu à l'offre.

- Suivra à 20h une séance de conseil municipal pour délibérer sur l'entreprise retenue pour les travaux d'aménagement et sécurisation de la traversée de Montilliers.

- Une réunion publique est fixée au mercredi 10 mai 2023 à 20h à la salle Joly-bourg sur l'information de ces travaux.

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2022						
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			VOTES
Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	
BUDGET COMMUNE						
1 017 945,80	660 851,41	357 094,39	441 571,52	202 223,89	239 347,63	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		316 594,97			241 835,36	
Résultats clôtures 2022		673 689,36			481 182,99	
Reste à réaliser			11 420,00	983 210,34	-971 790,34	
BUDGET LA FONTAINE						
80 880,62	99 312,62	-18 432,00	94 312,00	0,00	94 312,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		163 833,39			-94 312,00	
Résultats clôtures 2022		145 401,39			0,00	
BUDGET LA FONTAINE 2						
29 812,13	1 800,00	28 015,13	0,00	29 815,13	-29 815,13	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		-28 015,13			0,00	
Résultats clôtures 2022		0,00			-29 815,13	
BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE						
2 506,78	1 833,31	673,47	1 750,00	0,00	1 750,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		544,03			10 500,00	
Résultats clôtures 2022		1 217,50			12 250,00	
BUDGET LE LYS						
2 100,00	2 100,00	0,00	0,00	2 100,00	-2 100,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		0,00			0,00	
Résultats clôtures 2022		0,00			-2 100,00	

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022						
	Résultats CA 2021	Virement à la Section Invest. 2022 (1068)	Résultat de Clôture Exercice 2022	Restes à Réaliser 2022	Solde des Restes à Réaliser	Affectation du Résultat
Investissement	241 835,36		239 347,63	D = 983 210,34 R = 11 420,00	- 971 790,34	- 490 607,35
Fonctionnement	676 380,27	- 359 785,30	357 094,39			673 689,36
Affectation à l'excédent reporté en Recette de Fonctionnement (002)						= 183 092,01

BUDGETS PRIMITIFS 2023				
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
COMMUNE	1 363 706,90	1 363 706,90	1 655 267,88	1 655 267,88
LA FONTAINE	145 401,39	145 401,39	0,00	0,00
LA FONTAINE II	119 930,13	119 930,13	119 930,13	119 930,13
PHOTOVOLTAÏQUES	3 717,50	3 717,50	14 000,00	14 000,00
LE LYS	286 517,00	286 517,00	288 617,00	288 617,00



20 Avril :

1) Attribution du marché « Aménagement et Sécurisation de la traversée de l'agglomération de Montilliers, le conseil approuve la décision de la commission Appel d'offres de valider l'entreprise BOUCHET TP pour la réalisation des travaux. L'entreprise a été retenue suite à une évaluation notée sur 3 critères :

- Prix des prestations
- Valeur technique
- Performance en matière de protection de l'environnement

Le coût des travaux est de 523 458,86 € H.T. Les travaux débuteront mi-mai jusqu'à fin septembre 2023. Une présentation détaillée du projet sera faite à la population le mercredi 10 mai à 20h à la salle Joly-Bourg.

2) Renouvellement des conventions de mutualisation en matière d'entretien voirie, assainissement et espaces verts avec l'Agglomération du Choletais le conseil valide ce renouvellement.

3) Modification de la délibération concernant la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école, une erreur s'est glissée dans le texte. Il faut remplacer le terme « Résident » par « inscrit ».

4) Délibération modificative n° 1 budget du Lys, il est nécessaire d'apporter des modifications au budget, afin de pouvoir équilibrer l'écriture d'ordre en dépense de fonctionnement et recette investissement.

Fonctionnement dépense

Article 7133/042 = + 286 517,00 €

Recette

Article 7015/70 = +286 517,00 €

♦ **Fêtes et Cérémonies** : un voyage des membres du Conseil Municipal, du C.C.A.S, des employés communaux, des anciens membres du conseil municipal et des anciens employés communaux se déroulera, le samedi 30 septembre 2023 à la Rochelle.

♦ **Cérémonie de la Commémoration de l'armistice du 8 mai** se déroulera le lundi 8 mai, rassemblement au Monument aux Morts à 11 heures.

♦ **Information** : le bulletin 2023 sera édité par l'agence l'écrivain public de Cholet.

La date de la prochaine réunion du conseil municipal n'a pas été fixée, elle sera communiquée ultérieurement.



Avis Municipal

Effaroucheurs d'oiseaux

Pour info, les dispositifs effaroucheurs d'oiseaux sont autorisés : du 27 mars au 30 juin 2023.

L'Abri Vélo Sécurisé

L'Agglomération du Choletais propose aux Montéglesiens un abri vélo sécurisé gratuit. Il est situé au 3 Place du Comte Hector.

Pour obtenir votre clé d'accès et connaître les conditions d'utilisation, RDV à la mairie de Montilliers muni d'une pièce d'identité, la carte d'abonnement à Choletbus, Aléop et un chèque de caution de 15 € à l'ordre de TPC.

Centres-Bourgs :

Des Aides pour rénover votre logement

Dans le prolongement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) effective dans l'Agglomération du Choletais. L'OPAH-RU permet d'obtenir des conseils, des subventions pour réaliser des travaux dans un logement privé de plus de 15 ans. Les propriétaires occupants et accédants à la propriété peuvent en bénéficier (sous condition de ressources), les propriétaires bailleurs, les syndicats de copropriétaires, les locataires (avec accord du propriétaire). En savoir plus... Alter public Agence de Cholet au 02.59.10.12.34 ou par mail opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

Permanence à la mairie de Lys Haut Layon 1^{er} et 4^{ème} vendredi de chaque mois sur rendez-vous : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.



L'Agence Postale sera fermée du jeudi 18 mai au samedi 20 mai inclus.

Voiturage Solidaire

Ce service est mis à disposition des habitants qui n'ont pas de moyens de locomotion pour effectuer des visites (médecin, dentiste, et toutes professions médicales) et aussi pour des courses alimentaires et éventuellement pour rendre visite à des proches ou des amis.

Les prestations sont effectuées par des chauffeurs bénévoles, une participation est demandée pour le véhicule, à savoir 0,40 € du kilomètre pour le tarif normal et 0,15 € pour le tarif réduit. Le tarif réduit est accordé par le centre social en fonction des revenus des personnes.

Pour tous renseignements, prendre contact avec le centre socioculturel le Coin de la Rue qui vous transmettra la liste des chauffeurs bénévoles de la commune.



Surveillant de Baignade

Poste à pourvoir : la municipalité de Montilliers recherche un surveillant de baignade pour la période estivale du mercredi 5 juillet au dimanche 20 août 2023, pour une durée de 30 heures par semaine.

Diplôme BNSSA obligatoire pour ce poste.
La baignade est surveillée du mardi au dimanche de 14h à 19h.

Vous pouvez adresser vos candidatures à la mairie par mail : mairie.montilliers@wanadoo.fr

Vie Municipal



La Gaule Montéglesiennne

La carte sociétaire :

- ❖ Commune = 20 € ; hors commune = 30 €
- ❖ La carte à la journée = 5 €
- ❖ Gratuit pour les - de 14 ans

Les cartes seront en vente auprès du :

- ❖ Proxi
- ❖ Emile Guillet, 1 impasse de la Tannerie
- ❖ Pascal Mercier, 1 impasse de l'Abbaye

La pêche est autorisée depuis le 2 avril jusqu'au 30 juin les samedis-dimanches-lundis-mercredis et jours fériés ; et du 1^{er} juillet au 31 octobre 2023 tous les jours sauf le jeudi.



Montilliers Patrimoine

Montilliers Patrimoine organisera un rallye pédestre dans Montilliers le dimanche 17 septembre. Il s'adressera aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Les inscriptions se feront de 9h à 10h dans le parc de la salle annexe de la mairie.

Une participation de 5 € sera demandée par adulte, gratuit pour les enfants. Une petite collation vous sera offerte en milieu de parcours. Prévoir un gilet jaune ou orange.

Après les résultats, ceux qui le désirent pourront rester pour pique-niquer. Des affiches seront mises dans Montilliers. Nous vous souhaitons bonnes vacances.

Le bureau.



Sports Loisirs Pétanque

Concours de pétanque en doublette

Samedi 6 Mai

Fond du stade

Inscription à 13h.30 - début 14h

12 € la doublette - restauration sur place



Familles Rurales -Foyer des jeunes

Vente de saucissons organisée par le foyer des jeunes de Montilliers. Avec ces somptueux achats vous nous aiderez à financer nos futurs projets. Ainsi vous vous régalez et partagerez de bons moments autour d'un saucisson !

Les commandes prendront fin le 22 mai et la distribution de saucissons se fera le 30 juin entre 18h et 20h au foyer des jeunes. (Bon de commande joint au flash).



Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes organise le 11 juin 2023 en après-midi 2 courses cyclistes sous la direction du VCV (Vélo Club Vihierois). Le premier départ est prévu à 13h30 et le deuxième à 16h. le circuit est le suivant :

- Chemin des Bordages
- Chemin du Bois Brulé
- Chemin de la Répételière

Départ et arrivée, Chemin des Bordages à parcourir 18 et 22 tours. Le comité des fêtes demande aux riverains qui auront besoin de sortir ou rentrer de (à) leurs domiciles de circuler obligatoirement dans le sens de la course afin d'assurer la sécurité de tous, et ceci de 13h à 18h30.

Merci de votre bonne compréhension.

Le Président - François MAILLER.

La Compagnie REV'Arts

La Compagnie REV'Arts sera heureuse de vous présenter sa nouvelle pièce « le projet Laramie » de Moisés Kaufman. Comme pour les autres saisons, l'entrée sera gratuite avec la possibilité de faire un don au profit d'une association ou d'un particulier choisi par la Compagnie.

Nous vous donnons donc rendez-vous au Parc de Tirpoil le **mercredi 21 juin**, le **vendredi 23 juin**, le **samedi 24 juin**, le **dimanche 25 juin**, le **mardi 27 juin** et le **mercredi 28 juin**. La représentation du dimanche est à 17h et 21h pour les autres jours. Vous pourrez faire vos réservations au 02.41.46.11.43. Au plaisir de vous retrouver.

Le bureau.



ESM Football

♦ **Portes ouvertes** pour découvrir notre club sur le mois de mai - Ouvert à tous

♦ **Dimanche 14 mai** repas en soirée Foodtruck - ouvert à tous.

♦ **Vendredi 9 juin** - 20h - Assemblée Générale au stade.

♦ **Samedi 10 juin** - Joviale Journée.



Le Club de l'Âge Heureux

Voici les prochaines dates à retenir pour le club de l'Âge Heureux :

♦ **Jeudi 11 mai** : tartes aux fruits

♦ **Jeudi 1^{er} juin** : anniversaires du 2^{ème} trimestre à la maison de retraite

♦ **Jeudi 8 juin** : concours de belote des 3 communes à Montilliers

♦ **Jeudi 15 juin** : attention pique-nique interclubs à Maulévrier à la place des anniversaires du 2^{ème} trimestre

♦ **Jeudi 22 juin** : anniversaires du 2^{ème} trimestre

♦ **Jeudi 29 juin** : pique-nique du club - s'inscrire avant le 1^{er} juin

Petit rappel : pendant les vacances, un jeudi sur deux à partir du 6 juillet (voir feuilles des animations). Bonnes vacances à tous.

Le bureau.

Don du Sang - Collecte

Vendredi 12 mai
16h à 19h30

Salle Leclerc - Vihiers



Sports Loisirs Palets

♦ **Du 11 avril au 12 septembre 2023** : rdv tous les mardis à partir de 19h au fond du stade, afin de partager un moment de détente. Cotisation annuelle de 20 €.

♦ **Concours amical - le samedi 13 mai - 14h30** - Stade de Montilliers - début concours 14h30 - inscription dès 14h - 2 € par joueur.

♦ **Concours de palets : Samedi 1^{er} juillet** - RDV au fond du stade.



Apel - École St Louis St Joseph

Le retrait des commandes pour le marché de printemps (gâteau Bijou et Fleurs, légumes) aura lieu le vendredi 12 mai de 16h30 à 20h à l'école.

La kermesse est fixée au samedi 24 juin à la maison commune de loisirs le Lys, l'heure reste à définir. A l'issue du spectacle des enfants, un repas est organisé, suivi d'une soirée dansante animée par un dj.



Familles Rurales - Art Floral

Cours d'art floral dispensé par Mr RANNOU :
Vendredi 26 mai
20h30- salle des anciens

Tarifs : 30 € pour les non adhérents - 20 € pour les adhérents.

Inscription avant le 19 mai auprès de Florence au 02.41.70.91.72 ou par mail :

famil-rural.montilnetcourrier.com

Apporter son matériel pistolet à colle, torchons, couteau, sécateur, rallonge, ciseaux.

Bibliothèque - le Mille-Pages

Nouveautés : Possibilité de partage, possibilité d'emprunter sur tout le réseau choletais grâce à la navette. Nouveautés pour les jeunes - Adultes et Ados. Venez découvrir la bibliothèque de Montilliers (infos utiles dans le flyer joint au flash).

Les Vieux Tracteurs du Lys

La fête annuelle des vieux tracteurs du Lys se tiendra le **dimanche 4 juin 2023**. Départ du défilé à 9h pour parcourir les routes et les chemins de Montilliers et d'Aubigné s/ Layon. Retour prévu à 12h30.

Différentes animations au Champ pour les passionnés de matériel agricole, animations pour les enfants. Buvette et repas champêtre.

Evènements à venir



La Commémoration du 8 Mai 1945 aura lieu ce jour à 11h. dépôt de gerbe au Monument aux Morts, allocution suivie du verre de l'amitié à la mairie.

Messe à Montilliers

Jeudi 18 mai (jour de l'ascension) premières communions à 11h.

Aménagement centre-bourg RD 748

Une réunion publique d'information aura lieu le mercredi 10 mai à 20h à la salle Joly-Bourg.

En la présence de VIC-OUEST maître d'œuvre, le Département et l'entreprise BOUCHET TP.

Infos Diverses

Initiatives Emplois

Le printemps est là, et la nature s'active dans les jardins.

Initiatives Emplois recrute des EMPLOYE-E-S DE JARDINAGE pour assurer l'entretien des extérieurs.

La saison des ébourgeonnages approche également, pour répondre aux besoins des viticulteurs du territoire, nous recrutons des OUVRIER-E-S VITICOLES SAISONNIER-E-S.

Et bien d'autres offres sont à pourvoir !

Vous êtes intéressé-e, n'attendez plus, prenez contact au 02.41.56.11.13 ou par mail : initiatives.emplois@orange.fr

Et ne manquez pas de partager l'information autour de vous !

Retrouvez-nous sur le site internet www.initiativesemplois.fr et sur Facebook

Info déchets Manifestations

Pour les manifestations qui sont susceptibles de générer une quantité de déchets inhabituelle (associatives, communale ou pour des particuliers), il est nécessaire de faire une demande de location de bacs auprès de l'Agglomération du Choletais en remplissant un formulaire 3 semaines avant la manifestation.

Le formulaire est disponible à la mairie de Montilliers. Vous pouvez aussi faire votre demande auprès de l'Agglomération par mail contactdechets@choletagglomeration.fr

Merci de ne pas jeter vos **déchets verts** (tonte de pelouse, taille de haie, ...) dans les bassins de rétention, ni sur les bernes. Vous pouvez les déposer au site BRANGEON de Montilliers.

L'entreprise récupère les déchets végétaux des particuliers de Montilliers. Vous devez être muni d'un gilet jaune pour votre sécurité sur le site.

Quelques rappels, les feux de végétaux sont INTERDITS !

Les aboiements : tout propriétaire de chien doit faire le nécessaire pour éviter des aboiements fréquents et intempestifs afin de préserver la tranquillité des voisins.

Pique-nique

Rappel, si vous souhaitez pique-niquer au fond du terrain de foot merci de bien vouloir réserver à la mairie. Tous ceux qui n'auront pas réservé, n'auront pas la priorité de l'emplacement.

Les tables et bancs ne sont pas à disposition, il faut aussi les réserver auprès de la mairie un chèque de caution de 100.00 € vous sera demandé, la location des tables et bancs reste gratuite.

Rappel pour les Associations : Les articles et les photos pour le bulletin municipal doivent être transmis avant le 30 mai dernier délais.

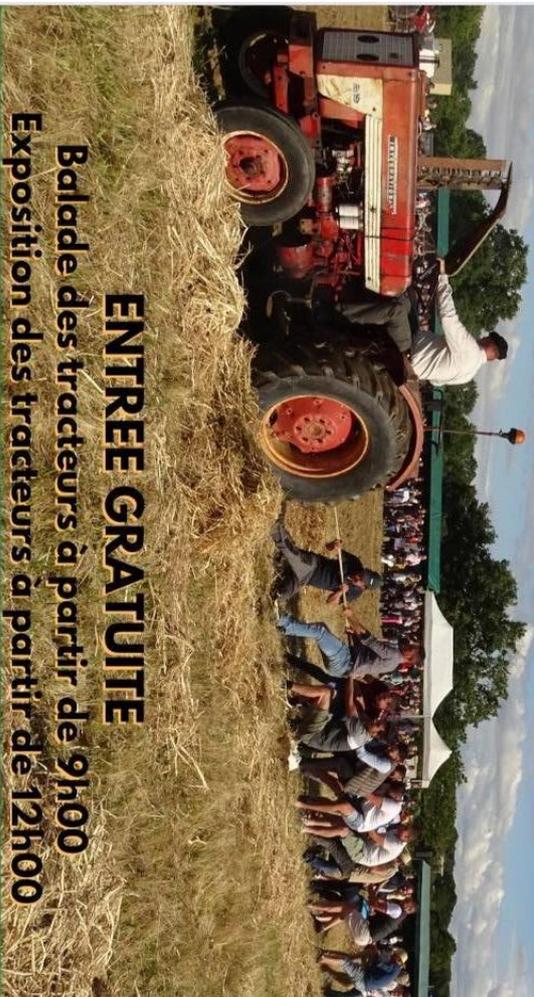
Retrouvez toutes les infos de la commune sur CityAll, Facebook, site. Prochains articles à transmettre pour le flash info le **15 juin 2023**.

MONTILLIERS (49)
Dimanche 04 juin 2023

LES VIEUX TRACTEURS DU LYS !



Divers Animations
Restauration sur place



ENTREE GRATUITE

Balade des tracteurs à partir de 9h00

Exposition des tracteurs à partir de 12h00

Inscription pour participation avec votre tracteur

Contact : 07-68-39-75-82

SALLE DU LYS
MONTILLIERS

24
JUN

ST LOUIS ST JOSEPH
MONTILLIERS

FÊTE DE L'ÉCOLE

Toutes activités et animations gratuites et
participatives seront proposées pour
cette journée.

ENTRÉE ET
ACTIVITÉS
GRATUITES* !

PLANNING DE LA JOURNÉE :
Les horaires vous seront communiqués ultérieurement.
Restez attentifs ! ☺

- SPECTACLE DES ENFANTS : CHANTS !
- ENTRACTE
- SPECTACLE DANSANT DES ENFANTS !
- FIN DU SPECTACLE, PLACES AUX ACTIVITÉS POUR LES PETITS ... ET GRANDS !
- Balade à poney, pèche à la ligne, tatouage et maquillage, structures gonflables, activités en bois, mur de firs pour petits et grands, etc ...

SOIRÉE ANIMÉE !
REPAS SUR PLACE OU À EMPORTER

Reservation obligatoire pour le repas du soir.

Nous vous communiquerons prochainement le lien pour la réservation de vos tickets sur Helloasso. Merci !

